



Vivre à Arbin



Travaux

Travaux anciens

Lettre n°61.

Bien cher Albinus,

J'ai eu l'occasion dans mes lettres 7 et 19 de te donner quelques informations et mon sentiment sur l'état du Cimetière et sur les travaux envisagés par nos élus. Le talus derrière le columbarium a été repris par les employés communaux et le résultat est très positif. La réfection des murs extérieurs, dont on attend la réalisation depuis des années, n'est toujours pas effectuée. Attend-on des dégradations majeures, ou pire un accident ? À moins que la mise en place des lucioles côté école nous protègent de tous problèmes ? Les caveaux ont été livrés et les allées ont été empierrées. Tout cela a un coût bien sûr et c'est sur ce point que je souhaitais t'entretenir.

Arrachage des haies, mise en forme et fleurissement du talus :

Tu connais mon sentiment, et celui de nombreux parents d'élèves sur l'arrachage de la haie côté école. Ce que l'on ne sait pas, c'est le coût de l'opération. Pas plus que celui des matériaux et plantations utilisés sur le talus. Sans parler bien sûr de la main d'œuvre...

Caveaux :

Nos élus ont décidé la construction de 10 petits caveaux et 10 grands. Dans la séance du Conseil du 16 mars 2009 le devis s'élevait à **63 470€ HT** selon une proposition des Pompes Funèbres Générales. Qui a finalement réalisé ces travaux ? Eiffage ? Pour quel prix ? Aucune information... A titre de comparaison la Ville d'Aix-les-Bains a créé fin 2008 23 petits caveaux et 6 grands pour **60 000€ TTC**.

Columbarium :

Sa construction remonte à plusieurs années. La vente d'une case en 2011 s'élève à **1 830€**. A ce prix, anormalement élevé, pas étonnant que le nombre d'acquéreurs n'évolue pas, alors que ce type de sépultures se développe de plus en plus. On le voit bien, les Communes voisines sont dans l'obligation d'agrandir cet espace. Tout récemment, (voir reproduction de l'article du DL du 8/10/2011) la Commune de Vimines a fait réaliser un nouveau columbarium de 31 cases avec table de recueillement pour les cérémonies et 2 bancs face aux monuments pour la somme de **25 000€ TTC** soit **800€** la case ! Ces travaux ont été réalisés par la société Granimond de Moselle.



L'an dernier la Commune du Pontet (voir reproduction de l'article du DL du 5/11/2010) a fait construire par la même société 10 cases et un banc, certes plus modestes semble-t-il, pour **3 595€ HT (4 300€ TTC)** soit **430€** la case.

05/11/10

LE PONTET

Un columbarium au cimetière

À proximité de l'entrée du cimetière, le columbarium. Les renseignements sur les modalités d'accès à ce nouvel équipement sont disponibles auprès de la mairie.



Lors des fêtes de la Toussaint en Val Gelon, les familles et amis venus se recueillir sur la tombe d'un proche, ont pu constater la présence d'un columbarium. En effet, en réponse à une demande de ses administrés, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de la construction d'un columbarium pour un montant de travaux de 3 595 € (HT). Le chantier a été réalisé par la société Granimond domiciliée en Moselle. □

A la même époque La Chavanne inaugurait le leur, et la concession est actuellement cédée pour **750€**. Enfin Aix-les-Bains, encore, a augmenté sa capacité de 250 cases par la création d'un nouveau columbarium avec réalisation d'un 2^{ème} jardin du souvenir et pose d'enrobé sur les nouvelles allées pour **96 000€ TTC** soit moins de **400€** par case !

Tu dois te demander où je veux en venir cher Albinus ? Je me pose en fait 2 questions :

- Comment sont réalisés les appels d'offres dans notre Commune lorsque l'on assiste à de tels écarts avec nos voisins ? Fait-on réellement jouer la concurrence ?
- Nous dira-t-on enfin, un jour, combien a réellement coûté le columbarium d'Arbin et pourquoi le prix de vente des cases est de 2 à 4 fois supérieur à celui pratiqué par nos voisins.

De grâce, que l'on ait le courage de nous dire la vérité. Que l'on n'élude pas la question, comme je l'ai souvent entendu : « Nous n'étions pas aux affaires à cette époque » alors que l'on fouine dans des affaires vieilles de plus de 20 ans. Ou encore : « On les vend au prix de revient » Enfin ayons l'humilité de regarder comment et avec qui travaillent nos voisins avant de gaspiller l'argent du contribuable.

Mais, mon cher Albinus, il y a longtemps que, comme moi, tu as compris que nous sommes là pour payer et nous taire. Sois rassuré, sur ce dernier point, ce n'est pas pour demain !

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Octobre 2011